Février 2014

Restitution de l'enquête menée auprès des lauréats

Club PLUi

CLUB PLUi
plan local d'urbanisme intercommunal

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ÉGALITÉ
DES TERRITOIRES
ET DU LOGEMENT

Le Club PLUi a réalisé entre novembre 2013 et janvier 2014 une nouvelle enquête sur l'avancement des PLUi lauréats.

Objectifs

- Suivre l'**avancement global des lauréats 2010, 2011, 2012 et 2013.**
- Mieux connaître les **lauréats 2013.**
- Recenser les **attentes des lauréats** vis-à-vis du Club.

Cibles

- L'enquête a été adressée aux **95 lauréats du Club PLUi entre 2010 et 2013.**
  NB : Les DREAL et DDT(M) ont été informées de cette enquête.

Modalités

- L'enquête a été lancée le **26 novembre 2013** et s'est clôturée le **29 janvier 2014.**
- Elle s'est appuyée sur un rapide **questionnaire en ligne,** rempli par les lauréats.

Résultats

- Le taux de participation s'élève **à 100 % soit 95 répondants*.**
- Les résultats de l'enquête sont présentés selon **3 grands axes :**
  1. Le profil des lauréats
  2. L'avancement des lauréats
  3. Les attentes des lauréats vis-à-vis du Club

** NB : 2 communautés ont finalement abandonné leur PLUi.*
Leurs réponses ne sont donc pas comptabilisées dans la suite du document.

Sommaire

I. Le profil des lauréats

II. L'avancement des lauréats

III. Les attentes des lauréats en matière de thématiques de travail pour le Club

I. Le profil des lauréats : des intercommunalités au profil varié

Vue d'ensemble

Le Club PLUi compte, en février 2014, 93 lauréats :

- 74 communautés de communes (80%)
- 9 communautés d'agglomération (10%)
- 10 communautés urbaines (11%)

Ces lauréats se répartissent sur 18 régions et 42 départements.

Les plus petites communautés comprennent 4 communes (CC d'Altkirch – Haut Rhin et CA de Villefranche-sur-Saône - Rhône), la plus grande en comprend 85 (CU de Lille Métropole - Nord).

La population des EPCI lauréats varie entre 1 780 habitants (CC de la Cévenne des Hauts Gardons - Lozère) et 1 313 868 habitants (CU de Lyon - Rhône).

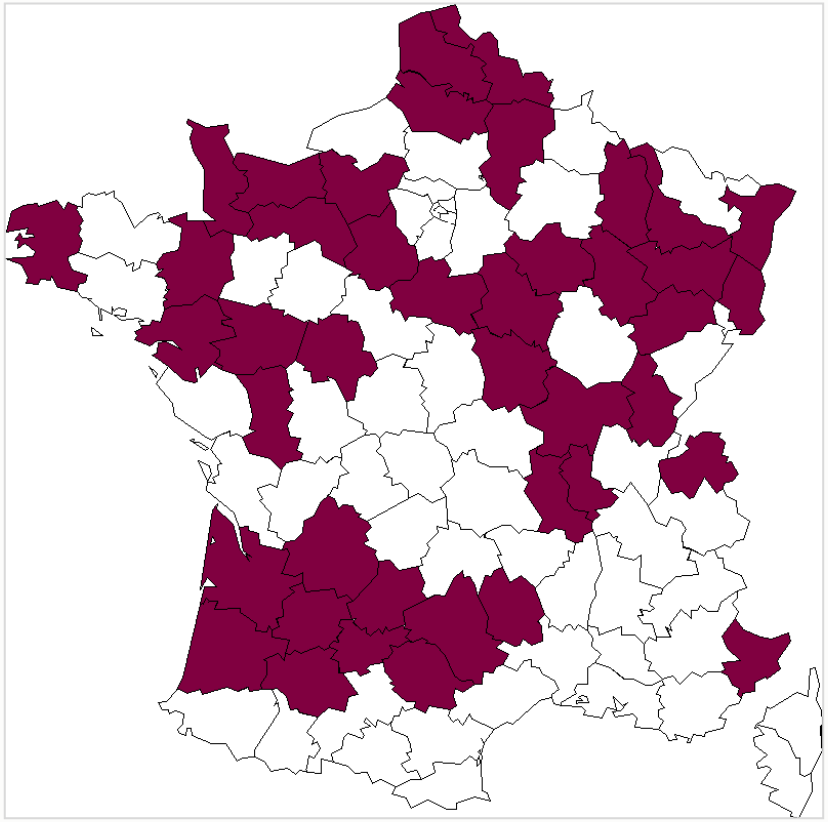

4 régions ne comptent à ce jour aucun lauréat : l'Ile-de-France, le Limousin, l'Auvergne et la Corse

Focus sur les 28 lauréats 2013*

Il s'agit pour l'essentiel de communautés de communes :

- 24 communautés de communes (86%)
- 1 communauté d'agglomération (4%)
- 3 communautés urbaines (11%)

** Les lauréats 2013 ont répondu à l'appel à projet lancé fin 2012, et ont rejoint le Club PLUi en mars 2013.*

I. Le profil des lauréats : le contenu des PLUi

La quasi-totalité des lauréats (89%) **se lance pour la première fois dans l'élaboration d'un PLUi.** Seuls 5% entreprennent la démarche de réviser un PLUi existant.

Démarche PLUi (en nb)

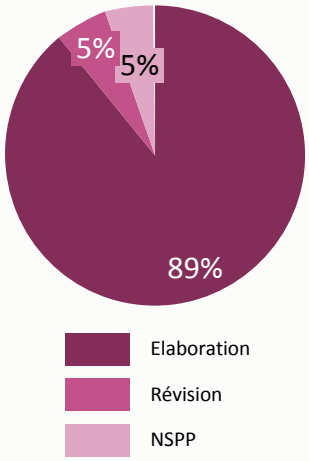

La majorité des lauréats (76%) **élabore un PLUi 2 en 1 tenant lieu de PLH.** Un cinquième des lauréats élabore un PLUi 3 en 1 tenant lieu de PLH et PDU. L'un des **PLUi tiendra lieu de SCoT** (CC du Val d'Amour – Jura). Par ailleurs, **moins d'un cinquième des lauréats** (17%) **élabore des plans de secteurs**.

Type de PLUi (en nb)

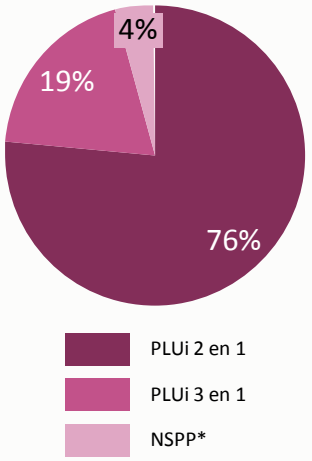

Plan de secteur (en nb)

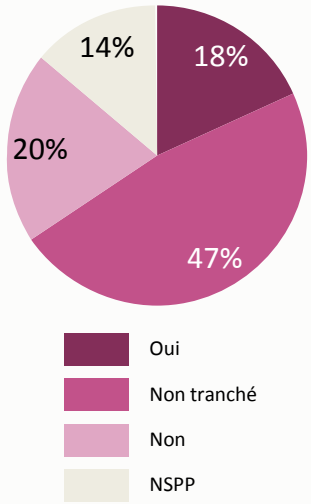

Enfin, seul **un quart des lauréats élabore en complément un règlement local de publicité intercommunal (RLPi).**

Règlement local de publicité intercommunal (en nb)

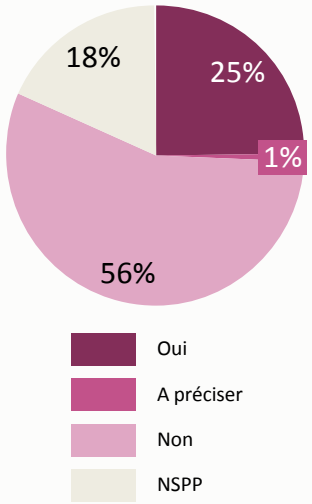

** 4 lauréats n'ont pas tranché leur type de PLUi : 2 d'entre eux n'ont pas réalisé la délibération de prescription, et les 3ème et 4ème viennent de fusionner.*

I. Le profil des lauréats : PLUi et autres documents d'urbanisme

76% des lauréats ont un territoire également concerné par un **SCOT** (en cours ou approuvé), 52% sont concernés par un **PCET** (en cours ou approuvé), 22% par un **Agenda 21** (en cours ou approuvé) et enfin 6% se disent concernés par une **charte de PNR**.

A noter deux précautions :

- *Cette question étant facultative, seules quelques communautés y ont répondu. Les résultats sont donc à interpréter avec précaution.*
- *La question relative à l'Agenda 21 n'a été ouvertement posée que lors de l'enquête de février, et celle relative à la charte PNR que lors de l'enquête de novembre. Ceci explique l'importante proportion de « NSPP » sur ces deux sujets.*

Votre territoire est-il couvert par l'un des documents suivants ?

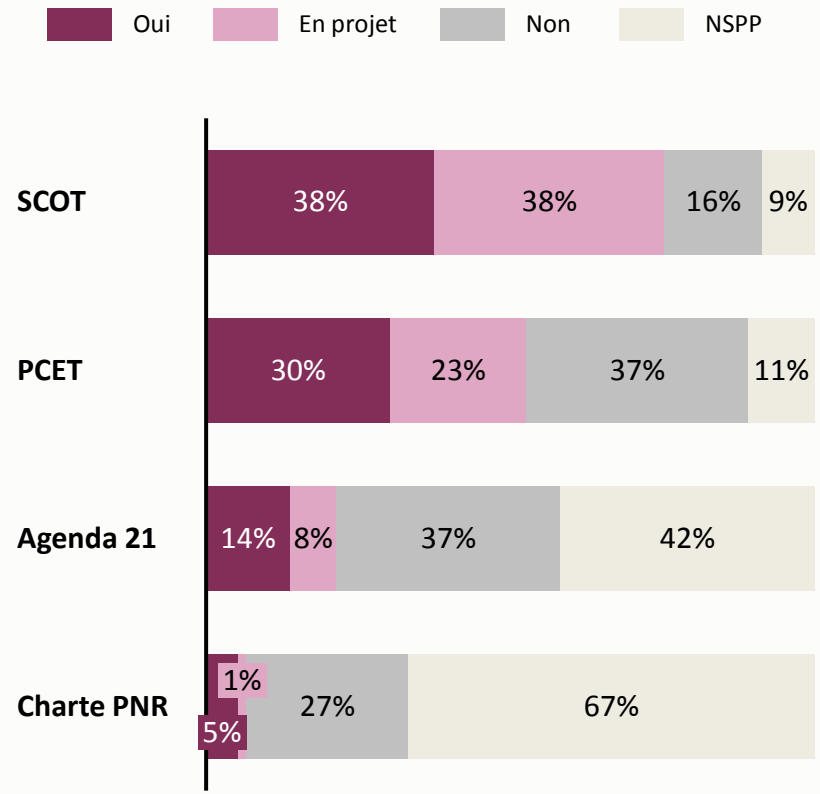

I. Le profil des lauréats : PLUi et évaluation environnementale

60% des PLUi seront soumis à évaluation environnementale.

Votre PLUi est-il soumis à évaluation environnementale ?

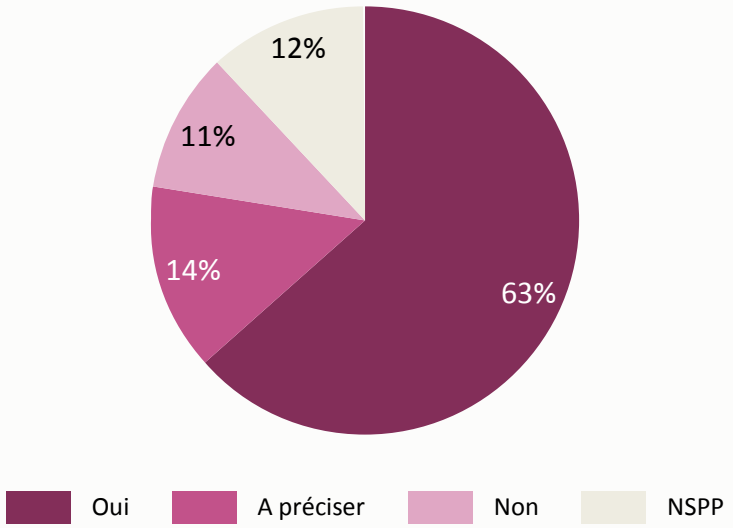

Rappel sur l'évaluation environnementale

Le **décret du 23 août 2012** a modifié le champ des documents concernés par l'évaluation environnementale.

Sont systématiquement concernés :

- Les PLUi comprenant les dispositions d'un **SCOT** ou tenant lieu de **PDU**
- Les PLU dont le territoire est au moins en partie couvert par une **zone Natura 2000**
- L'ensemble des PLU des **communes littorales** et ceux situés en zone de montagne prévoyant la réalisation d'une unité touristique nouvelle

- Pour les autres PLUi, **un dispositif d'examen « au cas par cas »** est mis en place (sur décision de l'autorité environnementale de l'Etat compétente).

Sommaire

I. La présentation des lauréats

II. L'avancement des lauréats

III. Les attentes des lauréats en matière de thématiques de travail pour le Club

II. L'avancement des lauréats : vue d'ensemble sur les 12 étapes

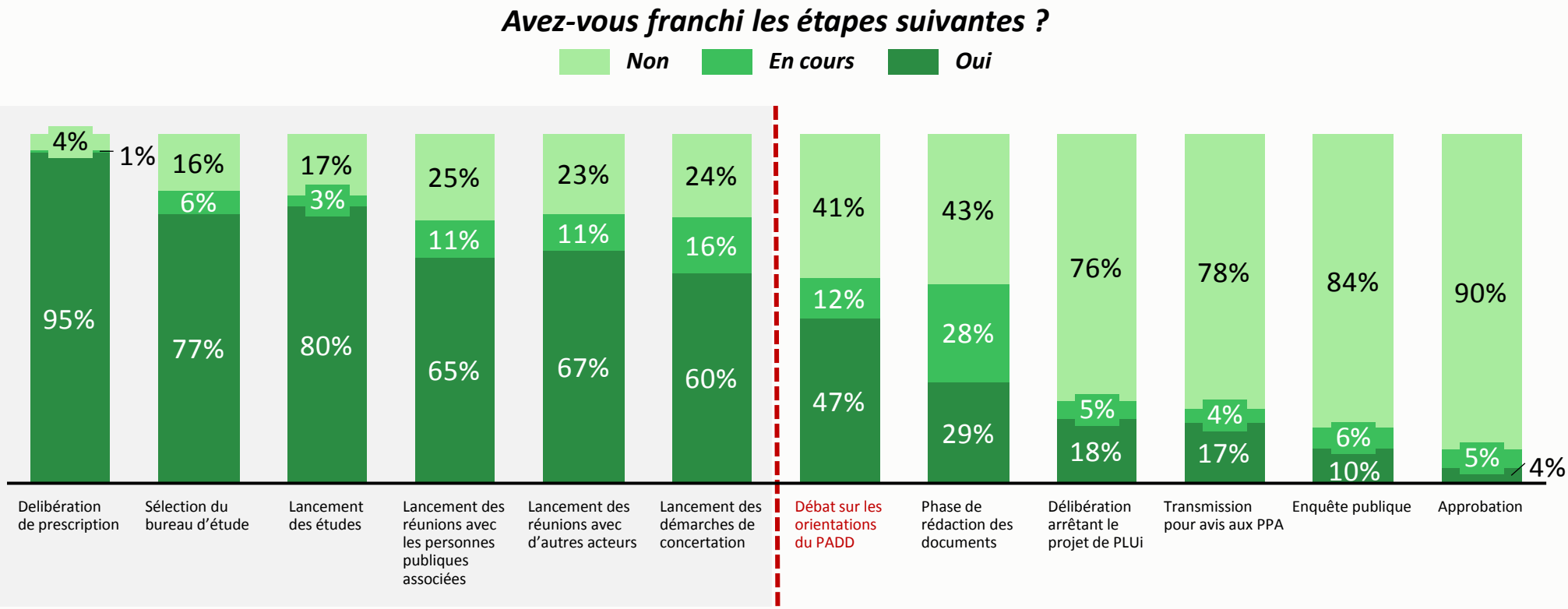

Au total, la majorité des lauréats a complété les premières étapes de la procédure :

- La majorité (59%) a réalisé le débat sur les orientations du PADD, ou est en cours.
- La majorité (57%) a commencé à rédiger les documents du PLUi, ou les a finalisés.

- **17 lauréats ont arrêté leur projet de PLUi, et 5 lauréats sont en cours.**
- **4 lauréats ont approuvés leur PLUi.**

Les lauréats 2013 sont moins avancés dans la procédure : seuls 32% ont réalisé le débat sur les orientations du PADD, ou sont en cours.
La majorité d'entre eux (54%) **a lancé les démarches de concertation, ou est en train de le faire.**

II. L'avancement des lauréats : éléments constitutifs du PLUi

Sur les différents éléments constitutifs du PLUi, comment qualifieriez-vous votre niveau d'avancement ?

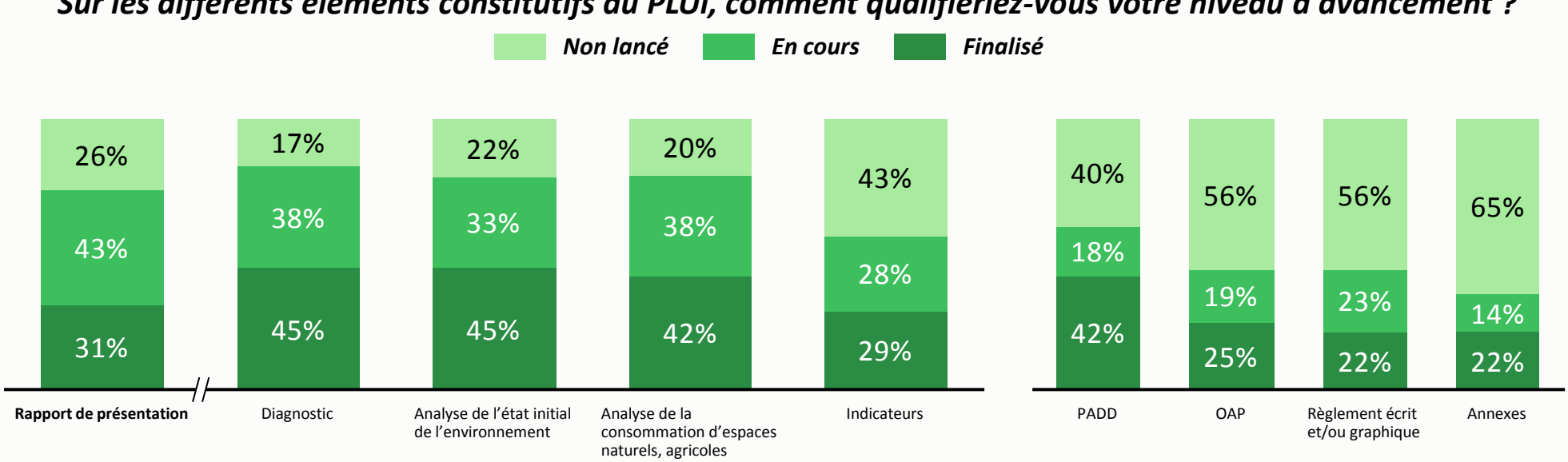

Une grande partie des lauréats (43%) est en train d'élaborer son rapport de présentation. Le reste des lauréats se partage entre rapport finalisé (31%) ou non lancé (26%).

- Près de la moitié des lauréats (entre 42 et 45%) a finalisé le diagnostic, l'analyse de l'état initial de l'environnement et l'analyse de la consommation d'espaces.
- Seuls 29% des lauréats ont complété les indicateurs.

- **La majorité des lauréats a finalisé son PADD** (42%)**, ou est en train de le réaliser** (18%).
- A peine un quart des lauréats (entre 22 et 25%) a finalisé la rédaction des OAP, du règlement et des annexes.

Près de la moitié (46%) **des lauréats 2013 n'a pas commencé à rédiger son rapport de présentation.** 36% sont en cours, et 18% l'ont finalisé.

Les deux tiers (64%) **des lauréats 2013 n'ont pas commencé à rédiger leur PADD**. Un quart est en cours, et seuls 11% l'ont finalisé.

II. L'avancement des lauréats : focus sur les PLUi approuvés

EPCI	COMMUNES	HABITANTS	CONTENU	PRESCRIPTION	ARRET du PROJET	APPROBATION
CC Vère Grésigne Midi-Pyrénées	19	4 555	PLUi 2 en 1	Juillet 2009	Arrêté	**Décembre 2012**
CA d'Agen Aquitaine	29*	~95 000	PLUi 3 en 1	Juillet 2010	Arrêté	**Août 2013**
CC du Pays de Wissembourg Alsace	12	16 697	PLUi 2 en 1	Décembre 2010	Arrêté	**Octobre 2013**
CA Villefranche Beaujolais Saône Rhône Alpes	40	104 295	PLUi 2 en 1 (révision)	Juin 2012	Février 2013	**Novembre 2013**
CDC du Pays Foyen Aquitaine	15	15 231	PLUi 2 en 1	Décembre 2010	Mai 2013	**Décembre 2013**
CC des Monts d'Alban et du Villefranchois Midi-Pyrénées	8	3 154	PLUi 2 en 1	Août 2009	Décembre 2012	**Décembre 2013**
Brest Métropole Océane Bretagne	8	213 489	PLUi 3 en 1	Octobre 2010	Avril 2013	**Janvier 2014**
CC de Saint James Basse Normandie	12	7 114	PLUi 2 en 1	Mars 2010	Juillet 2013	**Février 2014**
CC du Canton de Fauquembergues Nord-Pas-de-Calais	18	9 788	PLUi 2 en 1		Arrêté	**Prévue le 28 février 2014**

- **14 nouveaux PLUi devraient être approuvés en 2014.**
- Plusieurs communautés précisent néanmoins que les élections municipales pourraient entraîner un décalage du calendrier prévu.
- NB : pour les autres communautés ayant précisé une **date prévue d'approbation**, celle-ci s'étale **entre 2015 et 2018**.

II. L'avancement des lauréats : focus sur les PLUi arrêtés

EPCI	COMMUNES	HABITANTS	CONTENU	PRESCRIPTION	ARRET du PROJET	APPROBATION
CC du Pays du Haut-Quercy Dordogne Midi-Pyrénées	8	5 006	PLUi 2 en 1	Novembre 2012	**Janvier 2013**	Prévu en mars 2014
CC du Haut Allier Languedoc-Roussillon	9	4 805	PLUi 2 en 1	Juillet 2010	**Juillet 2013**	Probable
CC du Val de Moder Alsace	8	8 256	PLUi 2 en 1	Octobre 2010	**Juillet 2013**	Probable
CC du Sud-Artois Nord-Pas-de-Calais	58*	25 501	PLUi 2 en 1	2010	**Septembre 2013**	Probable
La Terre des 2 Caps Nord-Pas-de-Calais	21	22 348	PLUi 2 en 1	Mars 2011	**Septembre 2013***	Probable
CC des Trois Pays Nord-Pas-de-Calais	15	14 942	PLUi 2 en 1	Décembre 2010	**Décembre 2013**	Probable
CC Hattgau Alsace	6	8 727	PLUi 2 en 1	Novembre 2010	**Décembre 2013**	
CA du Pays de Flers Basse Normandie	25	37 590	PLUi 3 en 1	Février 2011	**Décembre 2013**	Prévu en juillet 2014
CC du Bellegardois Centre	15	7 392	PLUi 2 en 1	Mars 2011	**Janvier 2014**	
CC Pays du Sud Gâtine Poitou-Charentes	12	6 975	PLUi 2 en 1	Janvier 2012	**Février 2014**	
CC du Canton de Fruges Nord-Pas-de-Calais	25	8 164	PLUi 2 en 1	Septembre 2010	**Arrêté**	

- **9 nouveaux PLUi devraient être arrêtés en 2014.**

** Le conseil communautaire a dû se prononcer une deuxième fois sur l'arrêt de ce PLUi, en raison des avis défavorables donnés par 5 communes. Suite à ce deuxième vote, la majorité des deux tiers a été atteinte avec trois abstentions et trois contre.*

Sommaire

I. Le profil des lauréats

II. L'avancement des lauréats

III. Les attentes des lauréats en matière de thématiques de travail pour le Club

III. Les attentes vis-à-vis du club : l'utilisation du Club PLUi

En 2013, avez-vous participé ou/et consulté les éléments suivants ?

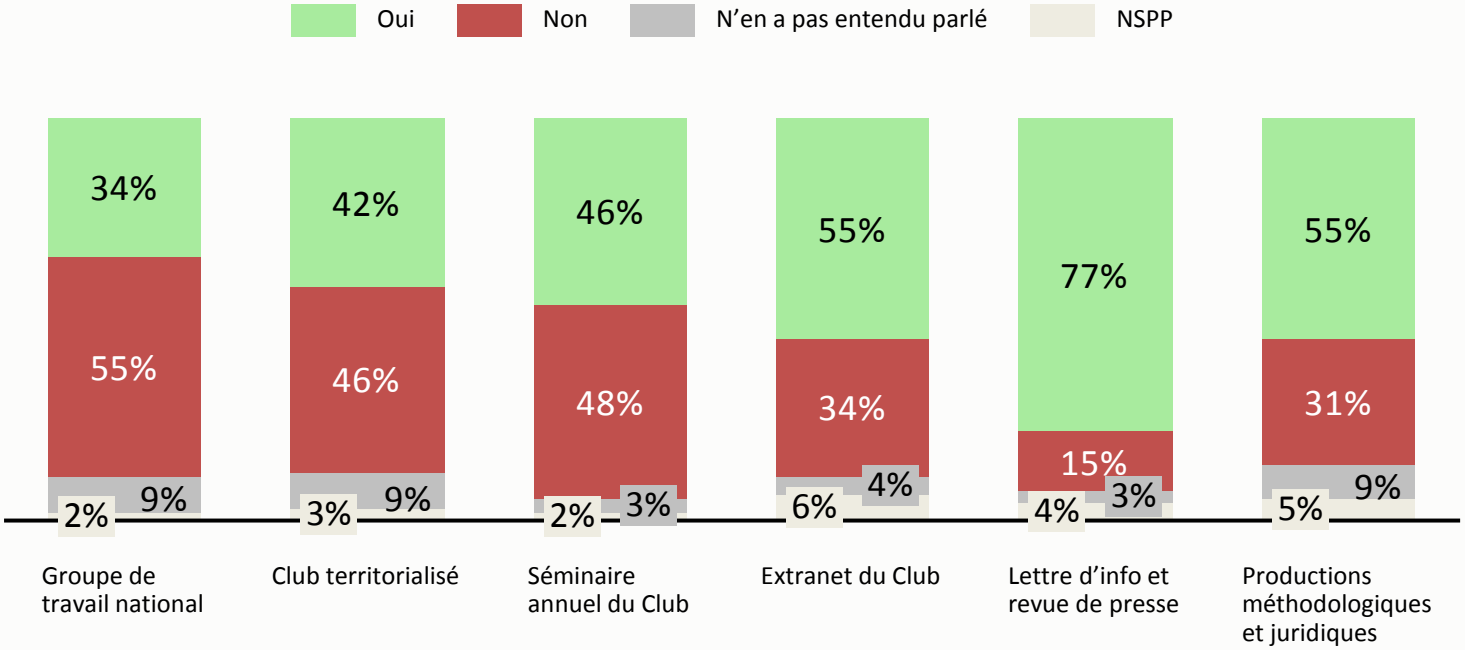

Dans l'ensemble, les lauréats sont bien sensibilisés aux actions du Club PLUi. La lettre d'information est lue par la majorité des lauréats.

- L'exploitation de l'extranet du Club et des productions méthodologiques et juridiques pourrait néanmoins être améliorée (facilité d'accès)
- Les rencontres (groupes de travail, club territorialisés, séminaire) doivent davantage être mises en avant.

III. Les attentes vis-à-vis du club : des thématiques prioritaires

Pour l'année 2014, quelles sont les 3 thématiques prioritaires sur lesquelles vous souhaitez que le Club travaille ?

Principales thématiques*
La mesure de la consommation d'espace
Les suites de la loi ALUR
Le suivi et l'évaluation des PLUi
La concertation
La gouvernance du PLUi
L'évaluation environnementale
La sécurité juridique du PLUi
La mise en œuvre du volet habitat
La communication autour du PLUi

** Par ordre d'occurrence*

La dernière question de l'enquête invitait les lauréats à **citer trois thématiques de travail prioritaires** pour le Club PLUi en 2014 :

- **Les préoccupations exprimées portent essentiellement sur les modalités d'élaboration du PLUi :** *problématiques de suivi et évaluation des PLUi, concertation, gouvernance, communication autour du PLUi, ….*
- Ces attentes d'ordre méthodologique sont à interpréter avec précaution : elles ont pu être **influencées par les précédentes questions**, portant pour beaucoup sur l'avancement des lauréats (*étapes franchies, état d'avancement des éléments constitutifs du PLUi, calendrier prévisionnel,* …).
- Par ailleurs, ces **expressions génériques mériteraient d'être explicitées** (précision des difficultés rencontrées par les lauréats en la matière).

Le Club PLUi

Contact

club.plui@developpement-durable.gouv.fr

Site Internet

http://extranet.plui.territoires.gouv.fr

Utilisateur : plui

Mot de passe : extr@plui

Le détail de l'avancement des lauréats est disponible sur l'observatoire des PLUi :
http://extranet.plui.territoires.gouv.fr/observatoire-des-plui-r13.html

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ÉGALITÉ
DES TERRITOIRES
ET DU LOGEMENT